



Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 21 septembre 2020	Nombre de délégués :	
N° 2020-015	En exercice :	29
Convocation du : 15 septembre 2020	Présents ou représentés :	26
Affichage du : 23 septembre 2020	Absents :	2
Objet de la délibération : Election des Membres du bureau		

L'an deux mille vingt le vingt et un du mois de septembre à 18H30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Perrecy-les-Forges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M LUARD Jean Paul	X			
	M FRIZOT Jean Marc	X			
	M PRICAT Valentin	X			
	M BRUGNIAU Pierre			X	
	M DUMAS Pierre-Yves			X	M JAUNET Jean-François
	M REPY Marc	X			
	Mme MATRAY Paulette	X			
	M JARROT Marie-Claude	X			
	M DEGUEURCE Gilles	X			
	M DUBAND Joël	X			
	M BAUDIN Jean-Paul	X			
	M SOROKA Christian	X			
	M VALETTE Noël	X			
	M BALLOT Alain	X			
	M TOUILLON Gilles	X			
	M VAILLOT Rémy	X			
M PICHARD Emmanuel	X				
Mme SARANDAO Gilda	X				
Communauté de Communes du Grand Charolais	M LOPES DE LIMA Pascal		X		
	M BOURGEON Laurent	X			
	M FRADET Cédric	X			
	M PICHARD Bruno	X			
	M PERRETTE Gilles	X			
	M DEGRANGE Anne	X			
	M PESSIN Jean Marc	X			
	M THERVILLE Daniel			X	
M PERRIER Richard	X				
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	M Xavier DUVIGNAUD	X			
Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme	M André LAUPRETRE			X	

Secrétaire de séance : Valentin PRICAT

.../...

Le Président rappelle la procédure à utiliser pour l'élection des membres du bureau.

Élection des membres du bureau :

1^{er} membre :

Le Président fait un appel à candidature.

Mme Gilda SARANDAO présente sa candidature. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants :	26
Suffrages exprimés :	26
Blancs ou nuls :	0
Majorité absolue :	14

Mme Gilda SARANDAO a obtenu 26 voix.

Elle est déclarée élue membre du bureau du Syndicat et immédiatement installé.

2^{ème} membre :

Le Président fait un appel à candidature.

M Rémy VAILLOT présente sa candidature. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants :	26
Suffrages exprimés :	26
Blancs ou nuls :	0
Majorité absolue :	14

M Rémy VAILLOT a obtenu 26voix.

Il est déclaré élu membre du bureau du Syndicat et immédiatement installé.

3^{ème} membre :

Le Président fait un appel à candidature.

M Valentin PRICAT présente sa candidature. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants :	26
Suffrages exprimés :	26
Blancs ou nuls :	0
Majorité absolue :	14

M Valentin PRICAT a obtenu 26voix.

Il est déclaré élu membre du bureau du Syndicat et immédiatement installé.

4^{ème} membre :

Le Président fait un appel à candidature.

M Emmanuel PICHARD présente sa candidature. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants :	26
Suffrages exprimés :	26
Blancs ou nuls :	0
Majorité absolue :	14

M Emmanuel PICHARD a obtenu 26voix.

Il est déclaré élu membre du bureau du Syndicat et immédiatement installé.

5^{ème} membre :

Le Président fait un appel à candidature.

M Laurent BOURGEON présente sa candidature. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants : 26
Suffrages exprimés : 26
Blancs ou nuls : 0
Majorité absolue : 14

M Laurent BOURGEON a obtenu 26voix.

Il est déclaré élu membre du bureau du Syndicat et immédiatement installée.

6^{ème} membre :

Le Président fait un appel à candidature.

M Cédric FRADET présente sa candidature. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants : 26
Suffrages exprimés : 26
Blancs ou nuls : 0
Majorité absolue : 14

M Cédric FRADET a obtenu 26 voix.

Il est déclaré élu membre du bureau du Syndicat et immédiatement installée.

7^{ème} membre :

Le Président fait un appel à candidature.

M Xavier DUVIGNAUD présente sa candidature. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants : 26
Suffrages exprimés : 26
Blancs ou nuls : 0
Majorité absolue : 26

M Xavier DUVIGNAUD a obtenu 44 voix.

Il est déclaré élu membre du bureau du Syndicat et immédiatement installée.

A la suite de ces désignations, la nouvelle composition du Bureau du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bourbince est la suivante :

Monsieur Jean Marc FRIZOT	Président
Monsieur Gilles PERRETTE	1 ^{er} vice-président
Madame Paulette ACKERMANN	2 ^{ème} vice-président
Madame Gilda SARANDAO	membre
Monsieur Rémy VAILLOT	membre
Monsieur Valentin PRICAT	membre
Madame Emmanuel PICHARD	membre
Monsieur Laurent BOURGEON	membre
Madame Cédric FRADET	membre
Monsieur Xavier DUVIGNAUD	membre

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : 23 septembre 2020
Publication le : 23 septembre 2020

A Montceau-les-Mines le : 23 septembre 2020
Le Président

Le Président,

